

bouche de vos Pasteurs particuliers, la lecture du règlement de cette belle société; et Nous espérons avoir bientôt la consolation de vous voir tous enrôlés sous l'Etendard de la charité.

Avec ces biens que le Seigneur se plaît maintenant à répandre parmi vous, vous encouragerez encore l'Association de la Propagation de la Foi, établie dans ce Diocèse par notre Illustre et Vénéré Prédécesseur, d'heureuse mémoire. Vos prières et vos petites contributions formeront toutes ensemble un grand fleuve qui arrosera les Pays barbares où il y a encore des milliers d'infidèles; les *Townships*, où des centaines de familles pauvres se rendent journellement pour s'établir; les chantiers, où maintenant se trouvent réunis plus de quinze mille de nos jeunes gens. Depuis que des Missionnaires zélés vont les visiter, ces chers et intéressants enfans du Pays, on ne les reconnaît plus, tant est grand et prodigieux le changement qui s'est opéré en eux. Il n'y a toute fois nullement à s'en étonner, quand on sait quelle est la foi qu'ils ont sucée avec le lait de leurs mères. Soyons donc, N. T. C. F., zélés pour une œuvre qui nous met en société, pour porter la foi aux pauvres sauvages, et la conserver dans les cœurs de nos compatriotes qui l'ont reçue comme un héritage précieux. Qu'il Nous soit permis de vous donner ici un conseil; c'est d'assigner un tout petit coin de votre champ, que vousensemencerez pour chaque bonne œuvre que Dieu vous inspire de faire; un pour les pauvres, un autre pour les écoles, un autre pour la Propagation de la Foi; comme le font déjà quelques bons cultivateurs. Qu'il en soit de même des gens de profession, des commerçans et autres. Croyez, N. T. C. F., que cette pratique de foi mettra Dieu dans vos intérêts. Et pourrait-il, ce Dieu de bonté ne pas bénir votre part, quand-il la verra mêlée avec la sienne?

Vous venez de voir, N. T. C. F., comment, en vous offrant au berceau du Divin Enfant Jésus, Nous lui avons vraiment présenté un or très pur et très agréable. Un mot maintenant sur l'encens qui a accompagné cette oblation, c'est-à-dire, sur l'esprit de prière que Nous avons trouvé en vous, et qui nous a engagé à vous offrir comme un encens d'agréable odeur.

Pour remplir notre charge, Nous sommes placé, N. T. C. F., à la droite de l'Autel, tenant en main un encensoir d'or, comme faisait l'Ange du Seigneur dont il est parlé dans la Ste. Ecriture. Et pourquoi cela? Afin d'offrir à la divine majesté le peuple confié à nos soins, en qui le Seigneur a répandu son esprit de prière, qui fait les Saints: *Data sunt ei incensa multa, quæ sunt orationes sanctorum.* (Apoc. 8. 3.)

Où: N. T. C. F., vous avez rempli notre encensoir de beaucoup d'encens, par tant de prières que vous faites à l'Eglise com-